

Nos conseils pour financer votre formation

Vous êtes **DEMANDEUR D'EMPLOI**

Pôle Emploi :



- Votre formation doit s'inscrire dans un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) élaboré en commun avec votre conseiller afin de maximiser vos chances de retour à l'emploi. Prenez rendez-vous avec votre conseiller afin de lui soumettre votre projet. Tout comme vous il doit croire et pour ce faire, une présentation claire, soignée et bien préparée vous rendra crédible.
- D'autres solutions existent, pour plus de renseignements

[Consultez le site officiel de Pôle Emploi](#)

Autres Organismes :

D'autre part, vous pouvez également contacter les chargés de financement des formations des organismes suivants et exposez votre besoin de formation :

- La « Maison pour l'Emploi et la Formation » de votre secteur
- La CCI « Chambre de Commerce et d'Industrie » de votre secteur
- Le Conseil Général de votre département
- La Mission locale
- Cap emploi
- Le Conseil Régional de votre région, pour des financements dans un cadre de programme particulier (dossier à faire sur prescription)

Si vous êtes créateur d'entreprise :

Il est possible de demander un financement au Conseil Régional de votre région pour la création d'entreprise ou d'emploi dans le cadre d'un programme particulier (BGE, Cap emploi, etc.). C'est un dossier programme particulier et il doit être le plus complet possible (business plan, étude de marché, premiers devis...).

[Consultez les fiches techniques du site Midi-Pyrénées Formations Métiers](#)

Contactez-nous afin d'envisager ensemble votre projet (programme de formation, devis)
